

No. 15034. INTERNATIONAL COFFEE AGREEMENT, 1976. CONCLUDED AT LONDON ON 3 DECEMBER 1975¹

N° 15034. ACCORD INTERNATIONAL DE 1976 SUR LE CAFÉ. CONCLU À LONDRES LE 3 DÉCEMBRE 1975¹

RATIFICATIONS

Instruments deposited on:

29 November 1976

ETHIOPIA

(The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Ethiopia which, by that date, had notified its intention to apply it, in accordance with article 61 (2).)

Registered ex officio on 29 November 1976.

30 November 1976

BOLIVIA

(The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Bolivia which, by that date, had notified its intention to apply it, in accordance with article 61 (2).)

Registered ex officio on 30 November 1976.

RATIFICATIONS

Instruments déposés le :

29 novembre 1976

ETHIOPIE

(L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard de l'Ethiopie qui, à cette date, avait notifié son intention de l'appliquer, conformément à l'article 61, paragraphe 2.)

Enregistré d'office le 29 novembre 1976.

30 novembre 1976

BOLIVIE

(L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard de la Bolivie qui, à cette date, avait notifié son intention de l'appliquer, conformément à l'article 61, paragraphe 2.)

Enregistré d'office le 30 novembre 1976.

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 1024, No. I-15034, and annex A in volumes 1025 and 1028.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1024, n° I-15034, et annexe A des volumes 1025 et 1028.